

## Contre le mépris de la généalogie

Texte collectif\*

**L**e Devoir a publié le 9 février une chronique intitulée «*La ligne du sang*», sous la plume de Jean-François Nadeau. L'article s'empare de la généalogie pour dévoiler ce que M. Nadeau croit être la nature sexiste, raciste, voire royaliste de la bête. Le geste n'est pas anodin: M. Nadeau est historien et directeur adjoint de l'information au Devoir.

M. Nadeau se livre à un procès de la généalogie dont on peine à trouver une logique autre que celle du dénigrement. La généalogie est objectivement la science auxiliaire de l'histoire qui étudie la parenté. Ses dimensions sont multiples: filiation, choix et transmission des noms, génétique, migrations, hérédité, déconstruction du mythe de la race, reconstitution après génocide, etc.

L'illustration qui en est faite par M. Nadeau n'est au mieux qu'une caricature anachronique. L'histoire est bien placée pour savoir que le parcours d'aucune science n'est irréprochable. Mais l'auteur ne dépasse-t-il pas les bornes quand il amalgame comme une évidence race et généalogie, «*ce passe-temps de l'Amérique blanche*»?

Une tout autre réalité que celle imaginée par

M. Nadeau est illustrée par le succès de la série télévisée *Finding Your Roots*. L'auteur de cette production est l'historien Henry Louis Gates fils, professeur à l'Université Harvard et directeur du Center for African and African American Research. Les préjugés de M. Nadeau y trouveront matière à réflexion, à défaut de s'intéresser avec probité à la généalogie pratiquée aujourd'hui dans son propre pays.

Il appartient à M. Nadeau de faire la généalogie de son mépris. La recherche généalogique d'ici n'a aucunement besoin d'être jugée: les données parlent d'elles-mêmes. Le savoir historique ne serait pas ce qu'il est de nos jours sans la recherche généalogique, qu'elle soit scientifique, professionnelle ou amatrice.

L'Amérique française a généré un état civil qui fait du «peuple sans histoire» de lord Durham un des mieux documentés dans le monde. Des monuments scientifiques en sont issus (PRDH, BALSAC). Notre cathédrale de papier conserve le souvenir de 15 générations dans la quête individuelle et familiale d'une vie meilleure. Toute la pertinence de la généalogie se situe dans cette idée-force de l'humanité. L'ignorer n'est qu'obscurantisme.

\*Ont signé: Michel Banville, président, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, Michel Bock, historien et professeur, Université d'Ottawa,

Charles-Philippe Courtois, historien et professeur, Collège militaire royal de Saint-Jean, Gaston Deschênes, historien, Québec, Gisèle Monarque, présidente, Société généalogique canadienne-française, Hélène Vézina, professeure et directrice du projet BALSAC, Université du Québec à Chicoutimi. La liste complète des signataires sur le site Web et l'application tablette du Devoir.

### Réplique du chroniqueur

Évidemment que je n'ignore pas ce que l'étude des chemins de la filiation a apporté à l'histoire. Mais dans le cas précis de cette chronique, qui évoquait les prétentions royales farfelues de deux lointains cousins, je ne pouvais que constater que la généalogie a longtemps été bordée de pareilles prétentions à la distinction au nom du sang et qu'à ce titre, elle a beaucoup servi de hochet idéologique dans la bonne société du monde blanc. Que cette réalité ait changé, on ne peut évidemment que s'en féliciter. Mais on comprend, à lire l'accumulation de vos noms, que toucher à la tradition de ces études, même avec une pointe d'humour, équivaut à marcher sur les pieds de 15 générations au moins. Face à des pieds aussi sensibles, les deux bras me tombent.

Jean-François Nadeau

## L'« austérité », projet politique bien réel

ERIC MARTIN

Professeur au Département de philosophie du cégep Édouard-Montpetit. Trésorier de la Nouvelle alliance pour la philosophie au collège (NAPAC)

**D**ans *Le Devoir* («*Et le devoir critique des enseignants?*», 2 mars 2015), Jean Laberge soutenait que présenter l'austérité comme le «saccage» des services publics est exagéré. L'auteur dit que certains pourraient plutôt y voir de la «sobriété» puisqu'on ne coupe «que» 3,6% du budget du Québec. Qui a donc raison? Le gouvernement ou ses critiques? M. Laberge ne tranche pas explicitement, mais laisse l'impression que les critiques de l'austérité s'énervent, au fond, pour bien peu de choses. Pour lui répondre, il faut dépasser le simple affrontement perspectiviste des points de vue pour retracer schématiquement les origines théoriques et économiques du projet politique néolibéral qu'est l'austérité.

### De Keynes à Hayek

Après la Deuxième Guerre, les gouvernements adoptent la théorie de Keynes: l'État doit assurer le plein emploi et la redistribution de la richesse. S'il y a une récession, il doit augmenter ses dépenses pour relancer la croissance et stabiliser l'économie; c'est ce qu'on appellerait du «capitalisme d'État». Dans les années 1970, après des crises importantes, on remplace le keynésianisme par le néolibéralisme des Hayek et Friedman. Les néolibéraux donnent un nouveau rôle à l'État: non plus redistribuer la richesse, mais organiser des stratégies d'accumulation capitaliste misant sur l'individualisme concurrentiel, l'entrepreneuriat privé (véritable moteur de la croissance) et l'ouverture de nouveaux marchés. S'il y a encore des crises, ce n'est que le signe que nous ne laissons pas encore assez «la force des marchés s'exprimer», comme l'a dit récemment le ministre Jacques Daoust.

En 2008, le capitalisme à bout de souffle entre en crise, notamment à cause de l'action du monde financier et de la crise immobilière aux États-Unis. Les gouvernements, redevenus keynésiens pendant quelques mois (le socialisme est bon tant qu'il sert les banques), renflouent alors les banques avec des milliers de trillions de fonds publics, ce qui cause une crise de la dette souveraine. Par contre, dès 2010, contre Keynes, et plutôt que de taxer le capital ou les nantis, on adopte des politiques d'austérité. Cela ne relance curieusement pas la croissance, mais aggrave au contraire la dépression économique et les inégalités sociales. Selon le Nobel d'économie Paul Krugman, c'est parce que l'austérité ne vise pas à relancer la croissance, mais à... réduire la taille de l'État.

Au Québec, le président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux, disait en novembre 2014 que «l'État doit se serrer la ceinture» et affirmait sa volonté d'en réduire la taille afin de le transformer en «un État du XXI<sup>e</sup> siècle». Résultat: l'économiste Pierre Fortin relevait le 11 février dans *L'actualité* que «le Québec est l'un des États qui mènent les politiques d'austérité les plus sévères parmi les pays riches». L'éducation supérieure est pour sa part victime de coupes de plus de 240 millions; alors qu'il faudrait injecter dans les services, on coupe partout en région, etc.

Bref, l'austérité n'est pas une vue de l'esprit produite par des gens friands d'exagération. Il s'agit d'un projet politique bien réel voulant réduire la taille de l'État et des services publics au bénéfice du secteur privé. Or, il s'avère que ce sont les classes travailleuses et les pauvres qui utilisent davantage les services publics. Il s'agit donc d'un projet de classe correspondant aux intérêts des détenteurs de la richesse.

On ne voit donc pas en quoi les intellectuels se montrent «critiques» ou responsables ni en quoi ils aident la population s'ils se limitent à relativiser ou à banaliser ce projet politique en le réduisant à quelque jeu de miroirs sémantique. La phrase qui me vient à l'esprit n'est pas de Mill, mais de Marx, qui disait fort justement: «Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le transformer.» Nous pouvons continuer à entretenir la minorité possédante de l'overclass en érôdant ce qu'il reste de commun, ou encore trouver une approche pour remplacer ce système capitaliste «croissantiste» qui, même lorsqu'il était gouverné par des keynésiens, reposait sur l'exploitation, l'inégalité et la destruction de la nature.

### Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Québec planche sur une nouvelle politique d'immigration, au sein de laquelle l'interculturalisme est défini comme une approche originale.

## LA RÉPLIQUE > INTERCULTURALISME ET MULTICULTURALISME

# Pourquoi la manière canadienne n'est pas la panacée

MICHELINE LABELLE

Professeure associée au Département de sociologie de l'UQAM

**I**ci, récemment, Jack Jedwab se demandait si le Québec est vraiment un État interculturel et reprochait à Gérard Bouchard de ne pas en fournir les preuves quantitatives et qualitatives. Curieuse façon de poser la question.

L'interculturalisme comme le multiculturalisme renvoie soit à une philosophie politique de reconnaissance de la diversité, soit à une politique publique visant la gestion de la diversité, soit à un strict fait démographique; trois niveaux d'analyse à ne pas confondre. M. Jedwab, on s'en doute bien, parle de politique publique. Mais a-t-il lui-même des preuves valides et fiables que le multiculturalisme canadien fonctionne si bien? Il est vrai que sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada, le philosophe Will Kymlicka tente de démontrer que le multiculturalisme joue un rôle positif dans le processus d'intégration. Il utilise les indicateurs suivants: l'identification au Canada, l'acquisition de la citoyenneté canadienne et la participation politique (*État actuel du multiculturalisme au Canada*, 2010); indicateurs qui ont fait l'objet d'interprétations divergentes par de nombreux spécialistes.

Pour prouver que l'interculturalisme québécois fonctionne moins bien que le multiculturalisme canadien, il faudrait à tout le moins utiliser des indicateurs similaires, ce qui est impossible compte tenu du statut politique du Québec. Pourtant, pour des raisons plus politiques qu'intellectuelles, M. Jedwab répète sur toutes les tribunes qu'il n'y a pas de différences entre ces deux politiques. Je ne suis pas la seule à soutenir le contraire. Rappelons qu'en 1971, le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau a fait adopter la politique du multiculturalisme, à laquelle tous les gouvernements du Québec se sont opposés au nom de la protection du français, langue officielle du Québec, ainsi que des caractéristiques politiques et culturelles de la nation québécoise. Les peuples autochtones ont fait de même pour ne pas être classés comme grands «groupes ethniques».

Jusqu'ici, il est vrai, le gouvernement du Québec s'est contenté de parler de rapprochement interculturel, de compréhension interculturelle,

### LE DÉCLENCHEUR

«Les Québécois ne semblent pas être plus interculturels que ne le sont d'autres Nord-Américains. La population ne met aucune pression sur l'État pour investir dans les échanges. [...] Québec offre peu de ressources pour les favoriser, à l'exception peut-être d'une semaine annuelle donnant lieu à des programmes relevant davantage d'un festival multicultural, mais en français.» — Jack Jedwab, «Le Québec est-il vraiment un État interculturel?», *Le Devoir*, 25 février 2015

de culture publique commune, hésitant à aborder le thème de la citoyenneté, sans adopter une loi sur l'interculturalisme. Si c'est cela que M. Jedwab met en évidence, il a raison. Mais comme le souligne le constitutionnaliste Louis-Philippe Lampron, l'article 27 de la Charte canadienne a pour effet de «court-circuiter toutes possibilités d'interprétation interculturelle des droits et libertés fondamentaux protégés sur le territoire québécois» puisqu'il prévoit que «l'interprétation des droits fondamentaux doit «concorde avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des Canadiens»».

### Nouvelle politique

Québec a récemment déclaré sa volonté de faire adopter une nouvelle politique pour remplacer l'Énoncé de 1990. La Commission des relations avec les citoyens a procédé à des consultations sur le document intitulé «Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion». Les audiences ont porté sur les fondements, les choix de société et les principes directeurs qui devront guider la nouvelle politique. Ainsi, le ministère de l'Immigration affirme que: «Le Québec constitue une nation qui exerce sa liberté à titre de société d'accueil. Le Québec est déterminé à promouvoir la vitalité de son caractère distinct et francophone et il entend faire de l'immigration une composante essentielle de sa vie collective. Il agit librement en matière d'aménagement de sa diversité ethnoculturelle selon ses propres aspirations tout en respectant le partage des compétences constitutionnelles du régime fé-

déral canadien.» L'interculturalisme est défini comme une approche originale «s'appuyant sur les principes de la reconnaissance mutuelle, de l'équité et de l'engagement partagé ainsi que sur les pratiques citoyennes participatives valorisant les contacts et le dialogue interculturels. Ces principes et ces pratiques visent à concrétiser les convictions profondes de la société à l'égard de l'égalité et de la dignité humaine et son aspiration à solidifier les liens de solidarité entre l'ensemble des Québécoises et des Québécois».

### Convergences entre majorité et minorités

M. Jedwab a raison: il faut aller plus loin qu'une Semaine interculturelle. Mais ce n'est pas en affirmant que «les sondages ont révélé une nette différence dans l'opinion des Québécois par rapport au reste du Canada quant à la place qui devrait être accordée aux symboles religieux dans la sphère publique» qu'on fera avancer le débat. Que veut dire ici le mot «Québécois»? Comprend-il aussi les citoyens issus de l'immigration? Ce n'est pas en opposant la majorité aux minorités, comme le laisse entendre M. Jedwab ou comme le fait carrément Gérard Bouchard avec son «principe de préséance de la majorité» (posée comme inquiète et flageolante au sein de la fédération, faisait remarquer Guy Rocher) que l'interculturalisme sur le terrain, cette fois, va avancer.

Il faut au contraire faire ressortir les convergences entre majorité et minorités sur les grandes questions de l'heure que sont une charte de la laïcité, l'égalité des hommes et des femmes, la défense d'un nationalisme civique ouvert à la différence, la lutte contre les intégrismes menant à la radicalisation violente, la lutte contre le racisme et toute autre question relevant de la vie en démocratie. Les sondages sur les accommodements raisonnables menés depuis 2006 démontrent de nettes convergences entre Québécois de toutes origines. La majorité et les minorités n'étant pas des blocs homogènes, il y a aussi des divergences au sein de la majorité, au sein des minorités, entre les minorités elles-mêmes. Il m'apparaît que le rôle de l'État est fondamental pour briser tout discours entretenant cette division et pour démontrer la «diversité au sein de la diversité», afin que ce discours soit relayé dans les médias et dans la population.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Michaël Monnier et Olivier Zuida (chercheurs photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shiohara (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Brian Myles, Jessica Nadeau, Philippe Orioli et Karl Retino-Parazelli (reporters); information politique: Marco Fortin (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Béclair (Québec); Jeanne Corrivé (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Mungier et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Guy Taillefer (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillon, Justine Dancœur, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andrée Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Maslanti; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stoppa (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ: Mélisande Simard (adjointe par intérim), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elilmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION: Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin, et Nathalie Zématis. INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Manon Blanchette, Marie-Lune Houde-Brisebois, Nathalie Filion et Kevin McKissock; ADMINISTRATION: Olena Bilaykova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Florentina Draghici et Xavier Pigeon (par intérim).